BNP PARIBAS EASY II MSCI Europe PAB UCITS ETF EUR

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Chiffres clés (EUR)*

Performances cumulées du fonds (%)				
YTD	1 an	3 ans	10 ans	Création
+10.24	**+13.16**	**-**	**-**	**+39.67**

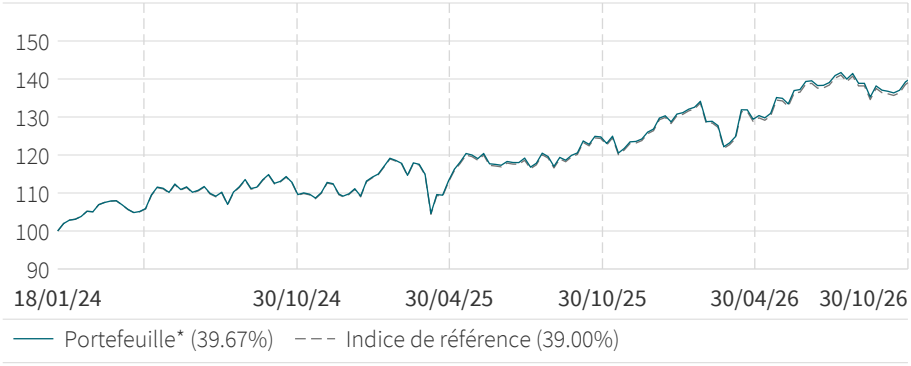
Valeur liquidative
Cap.
13.9674

Performances annualisées du fonds (%)			
3 ans	5 ans	10 ans	Création
-	**-**	**-**	**+12.75**

Actif net du fonds (M)
EUR
179.34

Performance et risque

Evolution de la performance (EUR)



Les données sont rebasées à 100 par BNPP AM à la date de début du graphique.
Les calculs de la performance cumulée sont exprimés nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus (ou le contrat de fonds suisse) pour en savoir plus.

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du portefeuille* (%)	11.18	-	-	10.56
Volatilité de l'indice de référence (%)	11.20	-	-	10.58
Risque relatif/Tracking Error (%)	0.08	-	-	0.11
Ratio de Sharpe	0.98	-	-	0.94
Ratio d'information	4.16	-	-	3.21

Toutes les définitions des indicateurs de risque sont disponibles dans la section « Glossaire » ci-dessous

Indice de référence

Depuis le: 18/01/2024

100% MSCI Europe Climate Paris Aligned PAB Index

Le fonds est un fonds à gestion indicielle (gestion passive), et sa politique d'investissement consiste en la construction d'un portefeuille cherchant à répliquer au mieux l'indice de référence.

Caractéristiques du portefeuille

	Port.	Indice de réf.
Nombre de lignes	249	248
Turnover: Glissant 1an (%)	0	-
Active Share (%)	0	-

Profil du portefeuille

Notation ESG

Notation ESG relative

Moins élevé – + Plus élevé

Intensité relative en CO2

Plus de CO_2 – + Moins de CO_2

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 99.8% Indice de réf. = 100.0% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

% de l'encours sous gestion couvert par l'indicateur d'intensité en CO2 : Portefeuille = 99.1% Indice de réf. = 99.2% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

Pour de plus amples informations à propos de la méthodologie, veuillez lire la section « Définition des indicateurs ESG » ci-dessous

Informations de cotation

Place boursière	Devise	Ticker
XETRA	EUR	AIME GY
Borsa Italiana S.P.A.	EUR	AIME IM
SIX SWISS	EUR	AIME SW
BOLSA INS DE VALORES	MXN	AIMEN MU

Gérant

Charles LEWANDOWSKI

Alain LE STIR - Co-gérant

** Date de la 1ère Valeur Liquidative : 18/01/2024*

Source(s): BNPP Asset Management - GICS - MSCI au 30/10/2026

Pour plus d'informations concernant BNPP Asset Management, rendez-vous sur bnpparibas-am.com

Performance et risque (suite)

Performance glissante (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	YTD	3 ans	5 ans	31/10/25 31/10/26	31/10/24 31/10/25	31/10/23 31/10/24	31/10/22 31/10/23	31/10/21 31/10/22	Création
Portefeuille*	2.50	0.44	6.97	10.24	-	-	13.16	12.64	-	-	-	39.67
Indice de référence	2.51	0.44	6.94	10.08	-	-	13.00	12.42	-	-	-	39.00
Ecarts	-0.01	0.00	0.03	0.17	-	-	0.16	0.22	-	-	-	0.67

Performance calendaire annuelle (%)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille*	15.41	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice de référence	15.21	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecarts	0.20	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du portefeuille

10 principaux titres

Action			Pondération (%)	Secteur	Géographie
	Portefeuille	Indice de référence	Relative		
Asml Holding NV	4.89	4.90	-0.01	Technologie	Europe
Roche Holding AG	2.84	2.84	0.00	Santé	Europe
Novartis AG	2.50	2.51	-0.01	Santé	Europe
AstraZeneca PLC	2.47	2.47	0.00	Santé	Europe
HSBC Holdings PLC	2.07	2.07	0.00	Finance	Europe
SAP SE	1.93	1.92	0.00	Technologie	Europe
Siemens AG	1.56	1.56	0.00	Industrie	Europe
Allianz SE	1.54	1.54	0.00	Finance	Europe
ABB Ltd	1.54	1.54	0.00	Industrie	Europe
Schneider Electric SE	1.54	1.53	0.01	Industrie	Europe
Total (%)	22.88	22.89			

Les investisseurs ne doivent prendre aucune décision d'investissement fondée uniquement sur les informations contenues dans le tableau ci-dessus. Vous devez lire le document d'offre pertinent (le Document d'Informations Clés - DIC - relatif aux PRIIP/OPCVM) du fonds pour obtenir plus d'informations, y compris les facteurs de risque.

** Date de la 1ère Valeur Liquidative : 18/01/2024*

Source(s): BNPP Asset Management - GICS - MSCI au 30/10/2026

Analyse du portefeuille (suite)

5 principales surpondérations (%)

	Port.	Indice de réf.	Relative
Sonova Holding AG	0.24	0.22	0.01
Coca-Cola Enterprises Inc	0.28	0.27	0.01
Atlas Copco AB	0.76	0.75	0.01
Epiroc Ab-a	0.28	0.27	0.01
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	0.96	0.95	0.01

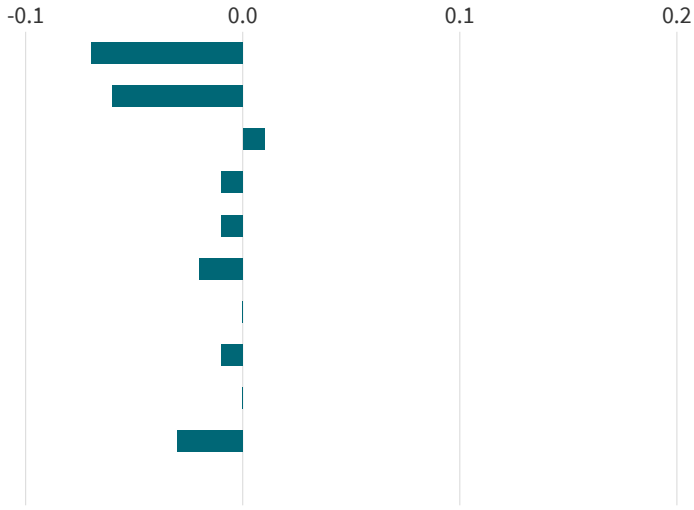
5 principales sous-pondérations (%)

	Port.	Indice de réf.	Relative
Industrivarden AB	0.28	0.29	-0.01
Asml Holding NV	4.89	4.90	-0.01
Mowi Asa	0.38	0.39	-0.01
Lindt	0.26	0.27	-0.01
Schindler Holding AG	0.40	0.41	-0.01

Exposition sectorielle (%)

	Portefeuille	Indice de référence
Finance	26.39	26.46
Industrie	17.67	17.73
Santé	17.12	17.10
Technologie	10.53	10.53
Services aux collectivités	7.38	7.39
Biens de conso. de base	5.80	5.82
Biens de conso. Cycliques	4.92	4.92
Matériaux	4.12	4.12
Immobilier	3.59	3.59
Services de Communication	2.30	2.33
Monétaire	0.18	0.00

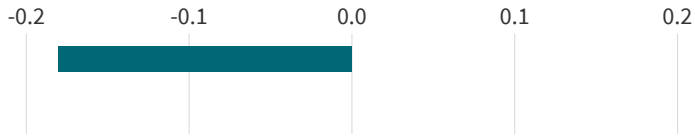
Exposition sectorielle active (%)



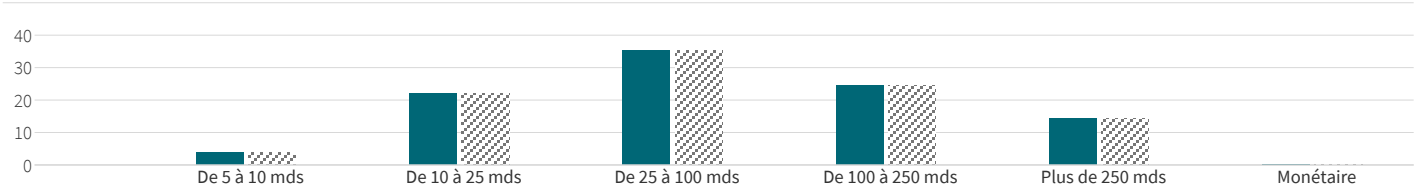
Exposition géographique (%)

	Portefeuille	Indice de référence
Europe	99.82	100.00
Monétaire	0.18	0.00

Exposition régionale active (%)



Ventilation par capitalisation boursière (EUR - %)



	De 5 à 10 mds	De 10 à 25 mds	De 25 à 100 mds	De 100 à 250 mds	Plus de 250 mds	Monétaire
Port.	3.81	21.94	35.27	24.57	14.23	0.18
Indice de réf.	3.81	22.02	35.39	24.53	14.24	-

Source(s): BNPP Asset Management - GICS - MSCI au 30/10/2026

Informations supplémentaires

Administration

Forme juridique	ICAV
Conforme Directive UCITS	Oui
Conforme Directive AIF	Non
Nationalité	Irlande
Date de la 1ère Valeur Liquidative	18/01/2024
Devise du fonds	EUR
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation
Code ISIN	IE000YASIPS3
Coûts de transaction	0.08%
Frais estimés courants	0.14%
Souscription Initiale min.	150000 Part
Minimum de souscription ultérieure	150000 Part
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS
Délégation comptable	STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED
Dépositaire	STATE STREET CUSTODIAL SERVICES (IRELAND) LIMITED
Garant	.Not Applicable
iNAV	https://deutsche-boerse.com/

Les frais réels figurent dans les rapports annuels et sont déduits à chaque calcul de la valeur liquidative nette. La valeur de l'investissement est diminuée de ces frais. Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

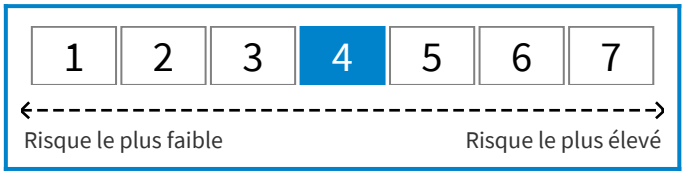
Chercher à procurer aux investisseurs la performance de l'indice MSCI Europe Climate Paris Aligned PAB Index (l'« Indice »), après déduction des frais et des charges du Fonds, tout en visant à minimiser l'écart de suivi entre la Valeur liquidative du Fonds et celle de l'Indice.

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de conserver ce produit pendant au moins 5 ans.

Indicateur de risque

Les données ci-dessous sont issues du KID PRIIPS.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la catégorie de risque 4 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base d'observations passées. Elle n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Attention au risque de change. Vous recevrez des paiements dans une autre monnaie, de sorte que le rendement final que vous obtiendrez dépendra du taux de change entre les deux monnaies concernées. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non inclus dans l'indicateur de risque résumé peuvent être significatifs, tels que le risque de concentration dû à la stratégie d'alignement sur l'accord de Paris. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Souscriptions Rachats

Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions du fonds quotidiennement, comme décrit plus en détail dans le prospectus. Seuls les Participants autorisés peuvent effectuer des transactions directement auprès du fonds.

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur (en particulier les investisseurs britanniques) et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Ces documents sont disponibles en anglais ou dans la langue de votre pays (si disponible) sur axa-im.com. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Informations supplémentaires (suite)

Notation ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation d'une tierce partie. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée). Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur
https://core.axa-im.com/responsible-investing/putting-esg-to-work.
La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.
L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence. Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement.
Le portefeuille a un objectif contractuel portant sur un ou plusieurs indicateurs ESG.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part de BNPP Asset Management. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les caractéristiques du fonds ne protègent pas les investisseurs de l'effet potentiel de l'inflation dans le temps. Les investissements et/ou les éventuels revenus perçus pendant la période ne seront pas revalorisés du taux de l'inflation sur cette même période. Ainsi, le taux de rendement du fonds corrigé du taux de l'inflation pourrait être négatif. Par conséquent, l'inflation pourrait nuire à la performance et/ou à la valeur de votre investissement.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Le fonds ou le compartiment fait partie de l'ICAV BNP PARIBAS EASY II domicilié en Irlande - son siège social est situé 33 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande et il est immatriculé auprès de la Banque centrale d'Irlande sous le numéro C469468. Le compartiment est un véhicule de gestion d'actifs collectif au titre de la directive européenne OPCVM. Il est géré par BNPP Asset Management Europe, société de droit français, dont le siège social est situé 1 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, France et son adresse postale à Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 319 378 832, et une Société de gestion de portefeuille, titulaire de l'agrément AMF n° GP 96002, délivré le 19 avril 1996.

Les parts ou actions de l'OPCVM coté («UCITS ETF») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente.

Source(s): BNPP Asset Management - GICS - MSCI au 30/10/2026

Informations supplémentaires (suite)

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits…) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

La répartition géographique est basée sur la classification pays publiée par le fournisseur d'indice (ou le principal fournisseur d'indice dans le cas d'un indice de référence composite). L'autre source disponible est la codification Bloomberg ISO par pays (ou le pays de risque ultime dans le cas d'un fonds émergent).

Taux de rotation du portefeuille : Montant des 12 derniers taux de rotation mensuels sur une période mobile d'un an, calculé en utilisant la formule suivante : (abs(achats) + abs(ventes) - abs(souscriptions - rachats)) / (2* Actif net moyen).
Achats et ventes ne prennent pas en compte les dérivés, instruments à court terme et certaines corporate actions.
Souscriptions et rachats sont compensés sur une base mensuelle, l'impact des souscriptions et des rachats peut donner lieu à un taux négatif qui ne reflète pas la rotation du portefeuille, par conséquent le taux annuel prévoit un plancher à 0.

Les titres ou autres instruments financiers présentés le sont à titre indicatif uniquement à la date du présent rapport. Il est possible qu'ils ne figurent plus dans le portefeuille à une date ultérieure. Ce document ne constitue pas un travail de recherche en investissement ou une analyse financière portant sur des transactions sur instruments financiers. Il ne constitue pas non plus une offre d'achat ou de vente de services, de produits ou de placements et ne doit pas être considéré comme un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement, comme une recommandation d'une stratégie d'investissement, ou comme une recommandation personnalisée d'acheter ou de vendre des titres ou d'autres instruments financiers.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante :
https://www.axa-im.com/what-sfdr

En fonction de la juridiction ou de la région du destinataire, les éléments suivants des informations supplémentaires peuvent s'appliquer:

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :
Veuillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.
En cas d'insatisfaction vis-à-vis des produits ou services de BNPP Asset Management, vous êtes en droit d'introduire une réclamation, soit auprès du commercialisateur, soit directement auprès de la société de gestion (des informations complémentaires sur la politique de réclamations de BNPP Asset Management sont disponibles en anglais sur le site
https://www.bnpparibas-am.com/en/complaint-management-policy/)
Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante :
https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante :
https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2).
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site internet de BNPP Asset Management
https://www.bnpparibas-am.com/en-gb. Des traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales de BNPP Asset Management.

Avertissements des fournisseurs de données financières externes

MSCI
Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué dans ou associé à la composition, au calcul ou à la création des données MSCI ne font aucune déclaration ni n'offrent aucune garantie expresse ou implicite quant à ces données (ou aux conséquences de leur utilisation), et l'ensemble desdits tiers décline expressément par les présentes toute responsabilité concernant l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la conformité de tout ou partie de ces données. Sans limitation de ce qui précède, MSCI, ses filiales ou tout autre tiers impliqué dans ou associé à la composition, au calcul ou à la création des données ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables d'aucuns dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes encourues) même si l'éventualité des ces dommages leur a été signifiée. Toute reproduction ou distribution des données MSCI est interdite, sauf consentement exprès et écrit de MSCI.
GICS
Le Global Industry Classification Standard (« GICS ») est la propriété exclusive et une marque de service de MSCI Inc. (« MSCI ») et de Standard & Poor's, une division de The McGraw-Hill Companies, Inc. (« S&P »), et BNPP Asset Management Europe est autorisée à l'utiliser. Ni MSCI, S&P, ni aucun tiers impliqué dans l'élaboration ou la compilation des GICS ne donne de garanties ou ne formule de déclarations expresses ou implicites et décline toute responsabilité afférente au GICS ou aux résultats obtenus par leur utilisation.

Glossaire

Volatilité (%) : mesure indicative du degré de variation du prix d'un actif dans le temps.

Risque relatif/tracking error (%) : mesure, en écart type, de la fluctuation des rendements d'un portefeuille par rapport à celle des rendements d'un indice de référence. La tracking error peut être considérée comme un indicateur du degré de gestion active d'un fonds. Plus cet indicateur est faible, plus le fonds affiche une performance historique proche de celle de son indice de référence.

Ratio de Sharpe : rapport entre le rendement excédentaire ajusté du risque et le taux sans risque d'un portefeuille financier, utilisé pour comparer le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à son risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus le rendement est meilleur par rapport au risque pris.

Ratio d'information (RI) : mesure des rendements du portefeuille supérieurs à ceux d'un indice de référence par rapport à la volatilité de ces rendements excédentaires. Le RI est utilisé pour comparer l'excès de rendement par rapport à un indice de référence à l'excès de risque par rapport à un indice de référence. Par exemple, un gestionnaire qui surpasse un indice de référence de 2 % par an aura un IR plus élevé qu'un gestionnaire ayant la même surperformance mais qui a pris plus

Source(s): BNPP Asset Management - GICS - MSCI au 30/10/2026

Informations supplémentaires (suite)

de risques.